

Une contribution qui fâche les complémentaires



Considérant que, du fait du confinement, les organismes d'Assurance-maladie complémentaires ont réalisé des économies pendant l'épidémie, le gouvernement envisage pour ces organismes une contribution exceptionnelle à la crise sanitaire du Covid à hauteur de 1,5 milliard d'euros, contribution qui serait assise sur Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA).

Les intéressés ont aussitôt réagi :

- La Mutualité *« regrette cette décision »* et déplore *« le choix d'une hausse de la fiscalité »*, alors même qu'on a pas pris le temps *« d'évaluer sérieusement les impacts de la crise »*.
- La Fédération Française de l'Assurance (FFA) estime que ce projet *« se fonde sur une évaluation incomplète des effets de la crise »* soulignant que *« de nombreuses incertitudes subsistent concernant le rattrapage de la consommation de soins et les impacts financiers de la crise »*.
- Quant au Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP), il dit ne pas être hostile à une contribution *« s'il s'avérait que des économies ont été réalisées »* mais *« il est beaucoup trop tôt pour le dire »*. Le CTIP souhaite *« une contribution basée sur la situation réelle de chaque organisme »*.